

LA PRESSE EN REVUE...

JEUDI 4 FEVRIER 2016

SOMMAIRE

- 1) Il se moque de tout le monde !
- 2) Selon Valls il ne faut pas réfléchir ?!
- 3) La balance...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Constitution: «Hollande se moque du monde»



Le député LR (ex-UMP) Philippe Houillon, proche de François Fillon et ancien président de la commission des lois constitutionnelles, explique en quoi l'inscription de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité dans la Constitution sont « inutiles ». Il dénonce la « supercherie » de François Hollande.

Il sera l'un des principaux orateurs de la droite lors des débats sur le projet de réforme constitutionnelle, qui démarrent vendredi 5 février, au palais Bourbon. Avocat de formation, ancien vice-président de l'Assemblée nationale (1999-2000), puis président de la commission des lois constitutionnelles (2005-2007), le député et maire LR (ex-UMP) de Pontoise (Val-d'Oise) a déjà fait part de ses réticences à Manuel Valls, en commission des lois.

Ce proche de François Fillon en est convaincu : la réforme constitutionnelle voulue par François Hollande ne sert à rien. Pourtant, elle piège politiquement bon nombre de parlementaires LR, qui s'apprêtent à la voter. Pour le symbole. Et pour rien d'autre. Entretien.

Vingt parlementaires LR ont signé une tribune pour dénoncer le projet de réforme constitutionnelle, qu'ils qualifient d'« inutile et dangereux ». Partagez-vous leur avis ?

Philippe Houillon. Ce n'est pas en soi dangereux, mais c'est inutile, oui. Il n'est pas nécessaire de constitutionnaliser l'état d'urgence pour qu'il soit applicable. Par ailleurs, en passant de la loi à la Constitution, on élève le principe de l'état d'urgence dans la hiérarchie des normes légales, mais le Conseil constitutionnel sera toujours appelé à statuer sur les mesures qui seront déclinées, à travers ce principe. Une fois que l'état d'urgence sera inscrit dans la Constitution, l'appréciation du Conseil sera un peu plus contrainte. Ce qui pose des questions en matière de libertés.

Puisqu'il est question de libertés, l'état d'urgence doit-il être contrôlé par un juge judiciaire ou un juge administratif ?

Quand on est à la frontière des mesures de police administrative et des mesures qui touchent aux

libertés – pour des saisies, par exemple –, est-ce que la constitutionnalisation ne penchera pas vers l'administratif ? Si oui, cela peut s'analyser comme une restriction en matière de libertés.

En l'état, on ne peut pas dire que ce soit dangereux sur le plan juridique, mais sur le plan du contrat social, de la philosophie constitutionnelle, cela veut dire qu'on insère dans la Constitution une mesure restrictive de libertés. Je regrette que l'on n'affirme pas d'abord un principe de liberté. Énoncer une restriction dans le contrat social qui nous régit tous sans réaffirmer un principe de liberté crée un déséquilibre.

Quid du deuxième volet de la réforme constitutionnelle ? Êtes-vous favorable à l'inscription de la déchéance de nationalité dans la Constitution ?

Le texte de réforme constitutionnelle, dans sa nouvelle rédaction, ne dit rien. C'est une tautologie. La Constitution fixe déjà les règles concernant la nationalité, ce qui veut dire implicitement, mais nécessairement, toutes les règles : comment on acquiert la nationalité et comment on la perd.

Autant il y avait une différence dans le précédent projet, puisqu'on visait directement la perte de nationalité des binationaux, autant là, c'est une lourdeur totalement inutile. L'important, ça va être la loi d'application. Et dans celle-ci, on va probablement constater que seuls les binationaux pourront être déchus. C'est donc une supercherie.

En outre, il est bien possible au bout du compte que cette réforme soit une restriction du périmètre de déchéance des droits attachés à la nationalité. L'exposé des motifs de l'amendement du gouvernement confirme très clairement cette question, puisqu'on ne pourra plus prononcer cette déchéance qu'en cas de crimes ou délits constituant une atteinte grave à la vie de la Nation.

Nous avons actuellement, dans le code civil, des hypothèses de perte de la nationalité et, dans le code pénal, des hypothèses de perte des droits attachés à la nationalité, qui ne concernent pas du tout le terrorisme. Par exemple, article 23.7 du code civil : le Français qui se comporte en fait comme le national d'un pays étranger peut, s'il a la nationalité de ce pays, être déclaré, par décret après avis conforme du Conseil d'État, avoir perdu la qualité de Français. Le Français qui se comporte en fait comme le national d'un pays

pays étranger, ce n'est pas forcément un terroriste.

Pourquoi l'exécutif a-t-il fait ce choix ?

Pour des raisons politiques. Pour qu'il soit toujours question de déchéance de nationalité française et qu'en même temps, on ne parle pas de binationaux, c'est-à-dire pour se garder à droite et se garder à gauche.

Le président de la République s'est fait applaudir par tout le Congrès et a fait cette annonce qui a surpris tout le monde. Maintenant, il est dans la seringue et il essaie d'aller jusqu'au bout de la réforme constitutionnelle.

Pour avoir une majorité, il enlève ce qui fâche la gauche et ce qui fâche la droite, en espérant que tout le monde votera. On ne parle plus des binationaux, mais on sait que cela ne peut concerner qu'eux. Ce n'est pas sérieux.

Justement, quel regard portez-vous sur le sérieux de la méthode ?

Une réforme constitutionnelle, cela suppose une majorité qualifiée, c'est-à-dire une majorité des trois cinquièmes. On est dans le domaine du consensuel et de la quasi-évidence. Cela veut dire qu'un gouvernement, quel qu'il soit, arrive avec sa majorité derrière lui et essaie de convaincre au-delà.

Là, nous sommes à fronts renversés. François Hollande arrive avec l'opposition pour convaincre au-delà du pourcentage de sa majorité qui n'est pas d'accord. Ce n'est pas vraiment l'esprit d'une réforme constitutionnelle...

Deuxièmement, quand on est dans le domaine de l'évidence, on ne change pas d'avis toutes les deux minutes. Là, nous sommes dans la confusion. Après avoir communiqué une rédaction, on nous annonce, le jour même du début de la discussion en commission des lois, un amendement qui change le texte. On patouille avec une réécriture. Et on enfume un peu... C'est vraiment une posture politicienne.

Hollande a sûrement fait précéder la déclaration à la réflexion. Il s'est ensuite aperçu que ce n'était pas si simple que cela, ni juridiquement ni politiquement. Car il y a aussi la jurisprudence européenne : quand on est déchu de la nationalité française, on perd aussi la citoyenneté européenne, bref...

Je suppose que le président de la République pense que c'est bon pour son image de faire voter quelque chose par le parlement, de rejeter la responsabilité du vote sur une partie de sa majorité ou sur la droite, qu'il fait un bon coup. Résultat : il s'entête pour des choses qui ne servent à rien. Ce n'est pas l'attitude d'un chef d'État. C'est une incohérence de plus.

Et puis quand même, c'est un texte qui s'appelle, excusez du peu, « projet de loi constitutionnelle de protection de la nation ». Ce n'est quand même pas rien ! C'est du lourd, comme disent les jeunes. Quand on se permet d'apporter un tel titre à un projet de loi, il faut quand même qu'il y ait quelque chose derrière qui corresponde à une efficacité quelconque pour la protection de la nation. Là, on se moque un peu du monde !

Pourquoi, dans ce cas, la droite persiste-t-elle à vouloir voter cette réforme ? Est-ce simplement parce qu'elle ne veut pas se voir reprocher quoi que ce soit en cas de nouvel attentat ?

C'est bien toute la difficulté et c'est bien tout ce que Hollande escompte. La constitutionnalisation de l'état d'urgence, ce n'est pas un drame. Quant à la réforme constitutionnelle qui dit que l'on fixe les règles concernant la nationalité et quand on la perd, ce n'est pas un drame non plus. Cela n'apporte rien.

Mais à partir du moment où ce débat, qui est un débat sérieux, se réduit à "vous n'êtes pas d'accord pour enlever la nationalité française aux terroristes", évidemment cela prend une dimension différente. Cela risque en effet de contraindre un peu les options des uns et des autres...

Pensez-vous que l'état d'urgence a épuisé ses effets ?

Après ces drames de l'année 2015, tenter d'éradiquer la menace terroriste en prenant des mesures exceptionnelles, ce n'est pas choquant, c'est normal. C'est même responsable. Mais quand on a des outils exceptionnels, il faut que

cela réponde à une situation exceptionnelle. La réponse est contenue dans la locution « état d'urgence ». On n'est pas tout le temps en état d'urgence.

Il faut analyser l'efficacité de cette mesure dans le temps. Si cela dure six mois ou huit mois, tous ceux qui auront quelque chose à planquer, et qui savent qu'ils pourront être perquisitionnés, se seront arrangés avant. Manuel Valls va déposer un projet de loi [ce mercredi 3 février – ndlr] pour étendre aux périodes de droit commun, c'est-à-dire en dehors de l'état d'urgence, les mesures de ce dernier. On ne sera donc plus dans le domaine d'une situation exceptionnelle qui justifie des mesures exceptionnelles.

Je pense que le ministre de l'intérieur fait tout à fait son job, mais qu'il y a malheureusement des tas d'aléas. On ne règle pas toute la menace terroriste par une loi. Sur le plan des libertés, est-ce que cela justifie de banaliser un état d'urgence ? Le danger étant, qu'au fil du temps, on n'utilise cela pour autre chose...

mediapart.fr

III) Après les attentats: la terreur de penser

Par christian salmon

Avec la démission de Christiane Taubira, François Hollande se coupe de toute voix discordante au sein du gouvernement mais aussi de tous ceux qui, dans la société, jouent le rôle d'analyses. Ce désarmement intellectuel est souligné par les attaques de Manuel Valls contre « ceux qui cherchent des explications culturelles ou sociologiques au terrorisme ». Cet anti-intellectualisme tapageur ne nous protège en rien du terrorisme.

La démission de Christiane Taubira survient dans un moment politique où ce gouvernement n'a plus rien à perdre de ses habits de gauche, plus rien à renier de ses engagements. Pour beaucoup de gens, Taubira incarnait une certaine ouverture au monde. Le goût du débat d'idées.

Une idée forte de l'État de droit. La mémoire vive de l'esclavage. De la tribune de l'Assemblée nationale, elle avait prononcé, sans une note comme à son habitude, un long plaidoyer pour le mariage pour tous, qu'elle inscrivait « dans un mouvement général de laïcisation de la société ». Un moment historique, selon la presse du lendemain, qui comparera son discours à ceux de Simone Veil sur le droit à l'avortement et de Robert Badinter sur l'abolition de la peine de mort.



Christiane Taubira. © Reuters

Les jours suivants, elle défendit sa loi sans quitter son banc, argumentant article par article, le verbe haut et des répliques à couper le souffle de ses adversaires, entre philosophie et fulgurance poétique : « Vous avez la fascination du biologique, de la génétique, leur lançait-elle, vous en êtes encore aux lois de Mendel qui travaillait sur les petits pois. » La droite en redemandait, fascinée par ce petit bout de femme capable de retourner grâce à son judo verbal les arguments sumos de la droite ultra.

Ce n'était pas seulement la magie d'un discours qui fascinait, c'étaient les vertus contagieuses du débat raisonné comme des joutes traductionnelles, avec des règles à partager et un code commun. À l'opposé des débats truqués des chaînes de télévision, loin des « éléments de langage » qui sclérosent le langage politique, Taubira convoquait dans le débat démocratique une langue poétique et politique, la syntaxe du droit et le langage des poètes, plusieurs registres de langues... Un plurilinguisme qui est l'alchimie de la démocratie et qui fait qu'un ensemble de causes irrationnelles trouve, à un moment donné, une expression politique.

Pour le coup, l'attention publique s'était déplacée des images en boucle des chaînes d'infos en continu aux plans fixes de l'hémicycle où sa voix

faisait voltiger les idées reçues. C'est cet instant de grâce démocratique – je n'ose dire d'« exception » par les temps qui courent – dont nous voudrions nous souvenir : un flash démocratique dans un quinquennat qui, le plus souvent, a forcé le débat parlementaire par l'intimidation et le chantage. Son départ n'est donc pas vraiment une surprise. Tout au plus lève-t-il une ambiguïté, un voile sur le visage transparent de ce gouvernement.

Car les occasions de démissionner n'ont pas manqué depuis l'été 2013 et la passe d'armes avec Manuel Valls sur la réforme pénale. Ce fut d'abord le refus de Cécile Duflot et de Pascal Canfin de rester dans un gouvernement dirigé par Manuel Valls, une forme d'« objection de conscience » à l'endroit du nouveau premier ministre. Puis intervint en 2014 la sèche mise à pied par Manuel Valls des révoltés de Frangy, Aurélie Filippetti, Arnaud Montebourg et Benoît Hamon – trois poids lourds de son gouvernement qui lui avaient fait, cinq mois plus tôt, la courte échelle pour accéder à Matignon.

Pendant les deux années qui suivirent, celle qui se dépeignait comme le « colibri » du gouvernement a avalé couleuvre sur couleuvre, brandissant sa démission à chaque arbitrage, la reprenant sans toujours avoir obtenu satisfaction. On avait fini par ne plus y croire. Le « colibri » qui apporte sa goutte d'eau pour éteindre l'incendie n'était plus guère qu'un alibi. On en avait presque oublié quel incendie elle s'efforçait d'éteindre, sinon celui que son premier ministre attisait par ses déclarations incendiaires. C'est pourquoi cette démission a comme un goût de cendre. Celle qui a été qualifiée « d'icône » de la gauche, et qui a été la cible préférée d'une ultra droite raciste et homophobe, s'en va au moment où Manuel Valls s'apprête à défendre devant le Parlement le texte sur la déchéance de nationalité maquillé comme une voiture volée mais dont l'immatriculation ne trompe personne : il s'agit du Front national.

François Hollande, le déconstructeur

L'histoire oubliera sans doute les péripéties de ce quinquennat, Florange, Cahuzac, Leonarda, la chronique balzacienne des ambitions médiocres, des occasions manquées et des illusions perdues avec son cortège d'affaires, de couacs gouvernementaux, de petites et grandes trahisons. Mais elle se souviendra de l'œuvre principale de François Hollande, ne lésinons pas sur les adjectifs, grandiose, sublime, « derridienne » : une patiente et méthodique déconstruction.

Si Mitterrand fut le grand illusionniste de la gauche, Hollande restera son plus efficace déconstructeur. Il a déconstruit un à un tous les grands mythes socialistes. Mis à nu les fameuses « valeurs » si chères aux socialistes depuis qu'ils se sont convertis à la rationalité néolibérale et à sa gouvernance. Oublié la stratégie de la gauche unie ou plurielle et l'idée d'une alliance de la classe ouvrière, des classes moyennes et des intellectuels que défendait encore Lionel Jospin. Abandonné la jeunesse si ouvertement sollicitée pendant sa campagne, les banlieues menacées du Kärcher par son prédécesseur. Ridiculisé le projet de renégociation du traité européen et l'espoir d'une refondation démocratique de l'Europe. Cette déconstruction dont on ne finirait pas d'énumérer les points d'application et les objets tient en un mot qui a remplacé celui magique de changement : l'« ajustement ».

L'implosion identitaire

Au projet, certes un peu fumeux mais largement partagé de « changer la vie », Hollande a substitué le mot d'ordre de l'« ajustement ». Le mot appartient aux programmes néolibéraux qui taillent dans les programmes sociaux et brident la capacité d'intervention des États : ajustement des comptes publics, mais aussi ajustement de la gouvernance aux rapports de force sociaux, politiques, géostratégiques. Internes et internationaux. Ajustement de l'expérience à la contingence, du changement au statu quo, des rêves à la réalité. Le réel pour François Hollande ce n'est pas ce qui cogne, comme le disait Lacan, c'est ce qui doit être ajusté. C'est ici que la déconstruction hollandaise prend un sens bien plus large que le simple opportunisme qui appartient encore à l'horizon politique, pour acquérir le sens d'une sortie du politique.

Car le mot le dit bien, l'ajustement est le contraire de l'espacement, de cet entre-deux où peuvent se loger la différence, le dissensus démocratique, l'écartement qui est au principe du politique. Mais les écarts sont contrariants. Ils ne se laissent pas facilement ajustés. Parfois même, ils se redressent, se rebellent, s'enveniment. Ces écarts mutins, Baudrillard les appelait joliment « des événements voyous ». Et c'est bien ainsi que les perçoivent les ajusteurs du gouvernement. « Ces agissements sont l'œuvre de voyous », a affirmé Manuel Valls à propos des salariés d'Air France qui avaient bousculé un dirigeant de l'entreprise. C'est la « chienlit », laissera tomber Nicolas Sarkozy pour ne pas être en reste. « Les députés

frondeurs sont dans une logique de djihadistes », ira même jusqu'à affirmer Jean-Jacques Urvoas, qui vient de remplacer Christiane Taubira.



François Hollande arrive dans la salle accueillant les parlementaires réunis en Congrès, le 16 novembre 2015. © Reuters

C'était avant les attentats mais le mal était fait. Désormais le moindre écart est incriminé. Un professeur d'université est traîné devant la justice pour un mail ironique sur « les blancs » de Manuel Valls. D'où ce paradoxe intrigant : l'ajustement reproduit l'écart qu'il prétend réduire. Écarts des chiffres. Écarts de langage. Écarts de conduite. Au lieu de s'inverser, la courbe du chômage poursuit son ascension, sourde aux injonctions de l'ajusteur. Le programme d'ajustement général s'inverse ou se dédouble en une production d'écarts, d'inégalités. Ce n'est plus la fracture sociale, c'est l'implosion identitaire.

Du haut en bas et de part en part, la société est parcourue par cet écartement qui remonte jusqu'au sommet de l'État et atteint l'homme qui l'occupe, le président. L'homme normal et son ambition présidentielle paranormale, dévorante. L'homme paisible et ses guerres sur tous les fronts. L'homme aimable, presque doux, et la violence de sa police et de sa justice qui perquisitionnent à tout-va. La citoyenneté se fracture, les inégalités se creusent, le sentiment d'appartenance se défait, la fracture n'est plus sociale seulement, elle est religieuse, ethnique, culturelle, géographique. La République qu'on invoque à tout bout de champ n'est plus qu'un miroir brisé. Le dissensus démocratique n'oppose plus seulement des intérêts divergents ou des positions sociales, mais des fictions identitaires, des mirages mentaux, des fétiches. Les frontières effacées aux contours du territoire traversent les villes, les quartiers, les cerveaux. Si guerre il y a, elle adopte de plus en plus les traits d'une guerre civile.

D'où le dernier en date des ajustements

hollandais, constitutionnel celui-là, la déchéance de nationalité pour les binationaux coupables de crimes terroristes, qui vise à « écarter » symboliquement toute une catégorie de la population française, à l'externaliser pour mieux la combattre, à refouler nos monstres encombrants.

Politique de la peur

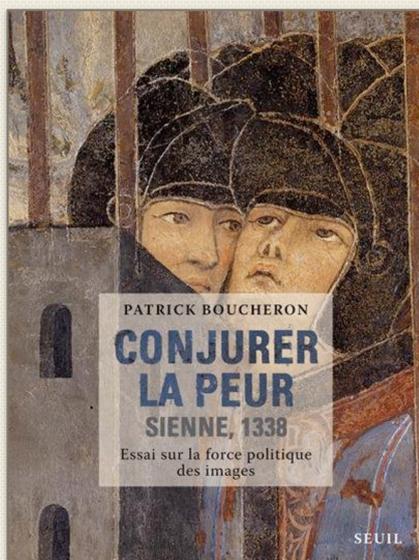
De la loi sur le « mariage pour tous » au projet de révision constitutionnelle, baptisé « déchéance pour tous » sur les réseaux sociaux, la boucle est bouclée qui va du dialogue avec la société au grand renfermement sécuritaire. Sous le prétexte de rassurer les Français et de faire face aux attentats terroristes, François Hollande s'est coupé au sein du gouvernement de toute voix discordante mais, surtout, de tous ceux qui, dans la société, jouent le rôle d'analyses, associations, représentants religieux, juges, enseignants, sociologues, anthropologues, psychologues...

Leurs voix crient dans le désert. Ou lorsqu'elles atteignent les oreilles du premier ministre, elles sont sommées de se taire et accusées de faire le jeu des terroristes. C'est que Manuel Valls préfère à leurs voix inquiètes les accents magiques des sirènes sondagières qui expriment une demande unilatérale d'autorité et qui, comme celles de la mythologie, ont ce pouvoir non pas de convaincre mais de désorienter.

Un an après les attentats de janvier 2015, deux mois après ceux du 13 novembre 2015, on chercherait en vain dans les propos du gouvernement ne serait-ce qu'une tentative d'explication du phénomène terroriste, l'esquisse d'une analyse de cet événement traumatique au cours duquel des Français ont assassiné d'autres Français. Le gouvernement n'a pas seulement démontré son impuissance à empêcher le retour de ces crimes, il s'est révélé incapable d'en analyser la logique et la portée. Pire, il s'est attaqué à ceux dont le métier est de les comprendre et de les analyser. Tragique vacuité intellectuelle non seulement des hommes du pouvoir mais de toute la classe politique ; elle patauge aujourd'hui dans le débat fangeux de la déchéance de nationalité, pendant que les terroristes préparent le prochain attentat.

À trois reprises, les 9, 25 et 26 janvier derniers, le premier ministre s'en est pris à « ceux qui cherchent en permanence des explications culturelles ou sociologiques ». Au Sénat, le 26 novembre et la veille, devant les députés : « Aucune excuse ne doit être cherchée, aucune excuse sociale, sociologique et culturelle. » En dénonçant toute tentative d'explication du phénomène terroriste, Manuel Valls ne renforce en rien le combat contre le terrorisme, il l'affaiblit. Il fait de l'aveuglement un symptôme, celui d'une classe politique somnambulique, qui applaudit à tout rompre quand on la somme de ne pas penser. Le problème va bien au-delà du rapport des intellectuels et du pouvoir. C'est la question du rapport d'une société à elle-même, de son histoire partagée qui nous traverse tous un par un et noue l'histoire individuelle à l'histoire collective.

Le visage et le nom du terrorisme



Ce déni de pensée ne nous protège en rien contre le terrorisme. Il prolonge la stupeur créée par les attentats. L'acte de terreur vise au monopole du récit. Il cherche à déstabiliser toute explication, à créer le mutisme

par le meurtre de masse. C'est un acte de forclusion de l'horizon narratif. Résister à cette clôture ne peut se faire que par l'ouverture, le déploiement du sens et des récits. « Qui ne voit aujourd'hui que la démocratie est subvertie et qu'il ne sert à rien – sinon à se tranquilliser – de décrire cette menace comme un retour des idéologies meurtrières, écrivait l'historien Patrick Boucheron dans son livre *Conjurer la peur* (voir notre article ici). Or cette sourde subversion de l'esprit public, qui ronge nos certitudes, comment la nommer ? Lorsque manquent les mots de la riposte, on est proprement désarmé : le danger devient imminent. Lorenzetti peint aussi cela : la paralysie devant l'ennemi innommable, le péril inqualifiable, l'adversaire dont on connaît le visage sans pouvoir en dire le nom. »

La terreur de penser

Quels sont donc le visage et le nom du terrorisme ? Loin d'être illégitime, cette interrogation née à la fin du XIXe siècle avec l'ère des attentats de 1892-1894 à Paris traverse tout le XXe siècle et déborde jusqu'à nous en ce début XXIe, avec les assassinats de masse de Manhattan (2001), Madrid (2004), Londres (2005) et Paris (2015). Les explications ne manquent pas. C'est même leur foisonnement qui retient l'attention et peut déconcerter. Pour s'en tenir à l'actualité éditoriale, trois livres relancent ce questionnement ces jours-ci (lire ici). Mais le phénomène fascine les écrivains depuis Dostoïevski, Conrad et jusqu'à aujourd'hui, Don DeLillo.

Toute l'œuvre du romancier américain Don DeLillo, qu'on aura l'occasion d'entendre le 16 février à la Maison de la poésie à Paris, peut être lue comme une enquête sur l'énigme insolente de la terreur ; ses pouvoirs, ses sortilèges, l'étrange fascination qu'elle exerce sur les hommes. En France, le phénomène terroriste a intrigué toute une génération d'écrivains, de Mallarmé à Zola en passant par Schwob, Goncourt, Barrès, ou Mirbeau. Uri Eisenzweig a écrit un livre majeur sur le moment inaugural du phénomène terroriste : les attentats dits anarchistes des années 1892-1894. Dans son livre (*Fictions de l'anarchisme*, Christian Bourgois, 2001), Eisenzweig s'intéresse à la manière dont l'acte terroriste a été présenté par la presse et les pouvoirs de l'époque, comme « arbitraire », « imprévisible », « irracontable », défiant toute raison et tout récit. Et donc comme relevant non pas du débat raisonné mais d'une forme d'exorcisme, de chasse aux sorcières.

Mais pour chasser les fantômes, encore faut-il les identifier, leur donner un visage et un nom.

Ce fut à la fin du XIXe siècle la fonction de « l'anarchiste poseur de bombe », figure médiatique dirions-nous aujourd'hui au même titre que le djihadiste kamikaze.



« À l'origine du phénomène terroriste, écrit-il, il y a la construction médiatique de la figure de l'anarchiste poseur de bombes que la presse et les fameuses lois scélérates de 1893/94 s'obstinèrent à débusquer derrière les visages tristement ordinaires des véritables auteurs des attentats. »

Tout l'intérêt du livre tient à la place qu'il accorde au recoupement entre le littéraire et le politique qui s'opère à la faveur du phénomène terroriste. Car, qui mieux que les écrivains ou les romanciers sont à même de débusquer les mauvaises fictions, la construction médiatique des coupables ? Une fonction heuristique qui prouvera son utilité sociale quelques années plus tard dans un autre contexte, l'affaire Dreyfus. « À cet égard le parallèle me semble s'imposer, écrit Uri Eisenzweig, entre un Sciascia qui, résistant à la tentation ambiante de raconter ce qui est censé être caché sous les apparences de l'affaire Moro, s'obstine au contraire à lire ce qui s'y montre, et un Mirbeau qui face à la criminalisation de l'anarchiste poseur de bombes n'y voit que de la (mauvaise) fiction. »

« L'anarchie a bon dos, écrit Octave Mirbeau. Comme le papier, elle souffre tout. » On est tenté d'ajouter comme l'islam aujourd'hui... Octave Mirbeau « fut le premier à comprendre, écrit Uri Eisenzweig, qu'avec la transformation de l'anarchisme en pure figure narrative – à l'occasion de la naissance du terrorisme – c'était en quelque sorte la légitimité de la représentation sociale tout entière qui se déplaçait du domaine de l'argumentation, du débat, à celui de l'irrationnel, de l'exorcisme ». L'analyse de la construction médiatique de ces figures n'exonère évidemment pas les auteurs des attentats de leurs crimes, simplement elle ne se satisfait pas qu'on désigne à la vindicte publique des exécutants sous la figure de monstres grimés en stéréotypes. « Avec l'ère des attentats s'installe comme un hiatus entre la réalité toute ambiguë, toute en contradictions, de la violence nouvelle et celle indiscutable, univoque, de sa perception collective. »

La généalogie du terrorisme que propose Uri Eisenzweig nous invite donc à un semblable travail aujourd'hui. Car le défi du terrorisme mondialisé est bien là : c'est un assaut contre le récit dominant, une violence destructrice qui vise à ébranler les récits que la société tient sur elle-même et à lui substituer un autre récit mobilisateur, le djihad, la quête du Califat. Soit l'on consent au récit du prétendu État islamique et de ses faux héros, soit on s'efforce de déjouer ses « mauvaises fictions » et leurs codes de

représentation.

C'est à ce travail démystificateur que devraient se livrer les médias et le gouvernement en associant les chercheurs, historiens, sémiologues, anthropologues au lieu de les désarmer par un anti-intellectualisme tapageur. Comme Octave Mirbeau il y a un siècle, il nous faudrait déjouer les caricatures et rétablir la complexité des enjeux qui se trament derrière les attentats terroristes. À commencer par cet étrange collapsus dans lequel nous sommes pris, cet effondrement intellectuel collectif devant le défi de penser la terreur. Ce travail ne fait que commencer mais les repères ne manquent pas. Pour n'en donner qu'un exemple, la psychanalyste Suzanne Ginestet-Delbreil a consacré tout son travail clinique et son œuvre théorique à l'analyse de ce qu'elle appelle « la terreur de penser ».

Produire du sens, agencer des perceptions

L'expérience clinique de Suzanne Ginestet-Delbreil avec des descendants de victimes des deux guerres mondiales l'a conduite à interroger, au carrefour des histoires individuelles et collectives, les mécanismes de transmission de symptômes sur plusieurs générations à l'insu des sujets coupés de leurs histoires, ces verrous qui bloquent chez un individu ou un groupe social le travail de symbolisation, de métaphorisation. Dans un échange de mails, je l'ai interrogée sur la manière dont elle analysait la dérive terroriste actuelle de certains jeunes Français. Dans sa réponse, elle désigne ce trou noir dans le roman familial des jeunes qu'on dit « issus de l'immigration », une désignation qui leur « colle à la peau » et souligne une faille dans le récit des origines.

« Ce sont des petits-enfants ou arrière-petits-enfants de grands-parents ayant subi la colonisation, exilés en France où ils ont connu le bidonville de Nanterre et d'autres, les manifestations de 1961... Tous ces traumatismes qui coupent de la filiation. Ils ont aussi dans leur mémoire inconsciente la répression qui s'en est suivie. Les seuls ancêtres valeureux sur qui chercher des modèles d'identification sont les combattants des guerres de libération qui n'hésitaient pas à commettre des attentats. » C'est ce passé violent qui refait surface, à la faveur de la résurgence d'idéologies qui ont justifié et porté la violence coloniale et la torture en Algérie. « Ils ont aussi en mémoire le racisme anti-arabe,

antimusulman, quotidien et savamment entretenu, non seulement par les discours de Marine Le Pen mais par les médias en général. Il est certain que l'humiliation de la colonisation, l'exil obligé de leurs grands ou arrière-grands-parents ont coupé pour eux tout récit des origines et les ont amenés à absorber le récit mythique des islamistes. »

En mal d'histoire individuelle et collective, privés de roman familial et exclus du roman national qui se construit depuis le débat sur l'identité nationale, ces enfants perdus de la République sont des proies faciles pour les agents recruteurs de l'État islamique qui leur offre le rôle et l'emploi que notre société leur refuse, un récit mythique de l'origine, une communauté et un sens à leur vie, même si c'est au prix de son sacrifice. Dire cela, ce n'est en rien excuser leur passage à l'acte, c'est se donner les moyens de le comprendre et d'en prendre la juste mesure. « Car ces Français musulmans qui se radicalisent sont à peine une poignée. Quelques dizaines sur plus de quatre millions de musulmans. Mais on ne parle que d'eux. Quelques dizaines, ce qui montre bien que l'intégration à la française est bien plus réussie qu'on ne le proclame... »

Conjurer la peur

Au moment de la parenthèse terroriste en Algérie qui fit tant de victimes parmi les intellectuels, poètes, écrivains, sociologues, le poète Adonis s'interrogeait : « Tous ces morts autour de nous où les enterrer sinon dans le langage ? » Ce travail de deuil collectif que nous avons à faire après la vague d'attentats de l'année 2015 n'implique-t-il pas justement de « penser » aussi aux victimes, ces hommes et ces femmes réels qui vivaient, qui aimaient, qui rêvaient, et surtout qui pensaient... On est frappé de voir à quel point ces hommes et ces femmes sont absents du débat public.

La plupart avaient des professions artistiques, culturelles, intellectuelles : architecte, éditeur, géographe, graphiste, enseignants, instituteurs, sérigraphie, critique d'art, musicologue ou simplement mélomane, musicien, plasticien réalisateur, journalistes, cameramen, étudiant en intelligence artificielle, démographe, réalisateur et monteur de films, photographe... Leur travail consistait justement à produire du sens, agencer des perceptions, à donner à voir des images. Rejeter toute tentative d'explication, ce n'est pas leur rendre hommage, ni même aider au travail de deuil de leurs proches et des survivants. Car c'est devant le péril innommable, l'acte inqualifiable, le

crime sans nom, que la paralysie gagne les esprits et que la tyrannie a toutes les chances de remporter la mise.

L'historien Patrick Boucheron en désignait l'enjeu lors de sa conférence inaugurale au collège de France, le 17 décembre dernier, qu'il ouvrit par ces mots de Victor Hugo : « Tenter, braver, persister, persévérer, être fidèle à soi-même, prendre corps à corps le destin, étonner la catastrophe par le peu de peur qu'elle nous fait... Voilà l'exemple dont les peuples ont besoin, et la lumière qui les électrise. »

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Un militant repentit balance les secrets de l'ultra-droite

Damien (1) a été, pendant quatre ans, membre d'une petite organisation politique d'extrême-droite proche du Bloc Identitaire. Originaire d'un petit village dans l'Aude, il a côtoyé pendant une dizaine d'années un groupe de militants de la région dont le but était de « réveiller les consciences nationales » comme il le dit, en agissant principalement sur internet. Rangé des voitures, il a souhaité témoigner de cette période de sa vie et de ses dérives.

Comment êtes-vous entré en politique ?

Au départ c'était par le rock. On était plusieurs jeunes du village à écouter Vae Victis, Insurrection, tout ça. Les paroles nous touchaient et en cherchant on a rencontré des militants d'Unité Radicale (UR) qui étaient à Bédarieux. Ça a tout de suite collé. Dire enfin tout haut que les étrangers venaient coloniser le pays, que les vrais Français des villages comme nous étions des citoyens de seconde zone, tout ce qu'ils disaient semblait évident à l'époque.

Vous dites « semblez ». Vous n'êtes plus aussi certain d'avoir raison ?

Ma vie a changé. Je suis en train de terminer un master II à Montpellier et j'ai mis de l'eau dans mon vin. La façon de penser des identitaires m'a empêché d'avancer, si j'avais continué comme ça je serais resté dans mon bled à détester la terre entière.

Combien étiez-vous ?

Il y a eu pas mal de changement à UR, et le petit groupe auquel j'ai appartenu après sa dissolution revendiquait une cinquantaine de membres dans toute la France. Et sept dans l'Aude, plusieurs d'Olonzac, de Narbonne et un de Coursan. Nous nous réunissions une fois par semaine chez l'un ou chez l'autre, mais l'essentiel des messages passait par internet.

Quels étaient vos buts ?

On parlait du principe que notre rôle était de « réveiller les consciences nationales », de dire la vérité aux Français, qui étaient anesthésiés par les politiques et les médias. Nous considérions que les médias mentaient tous, que nous vivions dans un Etat « ripublicain », corrompu par des élites mondialistes, que la race blanche était en danger, tout ça. Et comme on était peu nombreux, on a surtout utilisé internet. C'était pratique pour faire passer nos messages, et ça ne coûtait pas d'argent.

Je sais qu'au Bloc (Bloc identitaire, NDLR) et au FN ils ont des méthodes analogues, l'essentiel de celles que nous utilisions venaient d'ailleurs de leur fascicules de formation des militants.

Comment procédiez-vous ?

Tout était assez codifié. Il fallait en priorité « squatter » les sites d'information générale à la recherche de toutes les informations « raciales » possibles. Monter en épingle les faits divers lorsqu'ils concernaient des étrangers, quitte à les faire « mousser » sur Facebook ou sur les forums. Les réseaux sociaux et les commentaires dans les articles de presse étaient l'idéal pour ça.

Nous avons clairement identifié l'idée qu'il fallait que nous ayons des pseudonymes « réguliers » de manière à recruter à nos idées, de manière à ce que les gens, à force de lire notre nom se disent : « Il a raison ce gars-là » et se rapprochent de nous. Il fallait aussi créer des profils « ponctuels » juste pour donner l'effet de masse, donner

l'impression que c'était la « base » des gens qui pensait comme nous. Ca, c'était facile, parce que globalement les gens partagent nos idées sur les délinquants.

Mais il fallait agir subtilement. Ne jamais parler des Arabes et des Blancs en tant que tel, mais reprendre des thèmes « humanistes » en parlant par exemple des « nantis antiracistes et mondialistes qui cherchent à écraser les pauvres qui supportent le racisme antiblanc ».

Quel était votre rôle précisément ?

Mon travail consistait aussi à faire des revues de presse sur plusieurs blogs, et en ne prenant que les histoires qui mettent en scène des étrangers pour ensuite de démontrer que tout les problèmes venaient d'eux. Mais évidemment, on ne se limitait pas aux faits divers. Il était super-important aussi de prendre les articles parlant des initiatives sur la « diversité ». Ce mot est parfait pour détecter les articles de presse où il va être question d'argent public donné aux associations étrangères.

En publiant souvent des articles sur ces sujets on pouvait ensuite facilement s'y référer pour donner l'impression que les pouvoirs publics se soucient plus du bien-être des immigrés que des « Blancs » (le mot que nous employions à l'époque pour parler de nous).

Pourtant ce genre de discours tombe facilement sous le coup de la loi contre l'incitation à la haine raciale...

Bien sûr. C'est la raison pour laquelle nous avons développé notre terminologie, en disant les choses d'une certaine manière: « être positif ». Ne pas dire « c'est la guerre civile, les Arabes ne veulent pas être intégré ». Une telle phrase fait fuir les gens qui ne sont pas engagés à nos côtés, mais dire « la plus grande fermeté est nécessaire pour retrouver la paix civile ». Ca veut dire la même chose, parce que ça donne à penser qu'on est en guerre, mais ça donne l'impression qu'on est plein de sagesse.

Les gens « mordent » beaucoup plus facilement à tout ça, et finalement, ce sont eux-mêmes qui dans les commentaires vont dire ce que nous, on ne peut pas écrire.

Après tout s'enchaîne. Comme les gens répètent le même discours que nous, mais sans précautions oratoires, leurs commentaires sont censurés par

les journaux « sérieux » (la loi interdit ce genre de discours et les journaux se protègent en ne les publiant pas). Il est alors extrêmement facile de les épauler en critiquant la scandaleuse censure dont font l'objet ceux qui pensent comme nous, et à parler d'une collusion entre les médias et les « antifrçais ».

Vous avez d'autres exemples ?

Je pourrais en donner pendant des heures, mais par exemple il suffit de prendre un pseudo à consonance musulmane et lancer des insultes aux Français, en prônant une République islamiste à Paris ou ce genre de choses. C'est très gros mais ça marche à chaque fois.

Vous n'aviez pas l'impression, avec ces méthodes, d'être vous même à l'origine d'une manipulation politique ?

Bien sûr que non. Puisqu'on était sûrs d'avoir raison, que les mondialistes voulaient notre peau, tout les moyens étaient bons. De toute façon, sans creuser vraiment l'actualité, c'est toujours ce qui émergeait, alors c'était facile de le mettre en avant. Défendre la « race » nous paraissait être une mission sacrée.

Bien sûr maintenant, je me rends compte que les « flots d'argent » déversés sur les associations d'immigrés sont surtout là pour gagner la paix sociale, qu'il s'agit d'initiatives bidon pour éviter une explosion des banlieues, et que souvent même l'argent annoncé n'arrive pas jusque là. Sans compter qu'il s'agit en réalité de petites sommes.

J'ai compris aussi qu'on parlait surtout de délinquance quotidienne, des petits trucs comme des vols de sac à main ou des voitures incendiées, mais qu'on ne parlait pas de certaines « grosses affaires », parce qu'elle ne concernait pas des étrangers. Et que les gros délinquants, les banquiers et les hommes d'affaires véreux, on n'en parlait jamais, sauf lorsque « par bonheur » ils étaient juifs, franc-maçon ou ce genre de chose et que donc on pouvait en tirer le fil du complot des « riches antiracistes ».

Avec le recul, je sais maintenant que le problème de la délinquance est lié à la pauvreté de certaines populations, et pas à leur origine ethnique, mais pour un rural comme je l'étais à l'époque les choses étaient différentes. Je réagissais avec mes tripes pas avec ma tête.

Avez-vous participé à la campagne pour la

présidentielle du FN en 2012 ?

Non, j'avais déjà arrêté de militer depuis un bon moment. Mais j'ai collé les affiches de Le Pen en 2007.

Comment regardez-vous le discours politique de l'extrême-droite actuelle ?

J'ai énormément étudié tout ça depuis quelques années et je vois maintenant une grande confusion des genres entre un discours qui prétend défendre les petites gens, les bons Français qui travaillent honnêtement, et le fait qu'on ne parle que d'insécurité, de montée de l'islamisme etc. au moment où il faudrait surtout parler d'économie et de salaire, qui est le noeud du problème. Pour moi, pendant des années, j'ai contribué à créer l'écran de fumée qui protège ceux contre lesquels je me battais vraiment au fond de mon coeur : les profiteurs.

Comment regardez-vous, aujourd'hui, le militant que vous étiez ?

Moi et les autres on s'est laissé avoir. Il n'y avait pas de travail dans le village, on était désœuvré, on avait l'impression d'être inutile et rejetés par la société. D'ailleurs il ne se passait jamais rien chez nous en terme de délinquance, et les seuls étrangers étaient les fils de réfugiés espagnols.

Pourquoi avez-vous demandé qu'on change votre prénom et qu'on ne présente pas votre photo dans cet article ?

Il est évident qu'il y aurait des repréailles contre moi.

(1) Nom d'emprunt

midilibre.fr

A Suivre...
La Presse en Revue